



Relevé des échanges commission périscolaire du 10 décembre 2024

Présents :

Représentants Mairie : GAFFARD Laurent, DANSETTE Fatima, RAFFY Séverine, AOUAT Caroline, CABROL Myriam, MAUREL Marie-Christine, POMIES Bernadette

Représentants Parents d'Elèves : LAVAUUR Christel, TASSIE Angéline

Représentants les enseignants : JOST-PELISSIER Muriel

Déléguée départementale de l'éducation nationale : BOMPART Geneviève

Représentant Centre de Loisirs : CAUBEL Elodie

Personnel municipal : FOURNET Elodie, JEREMIE Thomas, ROVERA Sylvain, POUJADE Isabelle

Les différents points examinés ont fait l'objet d'une présentation sous forme de diaporama (voir pièce jointe).

Informations diverses sur les services périscolaires :

Les parents d'élèves souhaitent avoir des informations concernant l'organisation des ATSEMS en cas d'absence. Madame Séverine RAFFY explique la nouvelle organisation mise en place pendant un peu plus de deux semaines en raison de l'absence de Marina DELERIS qui semble confortable et satisfaisante pour tous.

A la demande de Madame Séverine RAFFY, Elodie FOURNET se présente.

Les parents d'élèves font remarquer que des améliorations ont été constatées au sein du service cantine depuis la rentrée après les vacances de Toussaint mais s'interrogent sur le fait que des agents parlent sèchement aux enfants.

Elodie FOURNET précise que les enfants ne jouent plus à la bagarre, que les agents sont plus exigeants et laissent moins faire les enfants.

Madame Elodie CAUBEL insiste sur la nécessité de respecter le cadre dans la vie en collectivité.

Madame Séverine RAFFY explique que le cadre disciplinaire plus affirmé permet de mieux réguler les conflits entre élèves, plus de discipline est attendue, ce qui n'est pas incompatible avec la bienveillance.

Le protocole punitions/sanctions semble bien fonctionner, seul un avertissement a été donné depuis le début de l'année.

Madame Séverine RAFFY évoque la problématique des enfants non-inscrits à la cantine à la rentrée après les vacances de Toussaint et le cadre mis en place avec les inscriptions hors délais, l'inscription est possible jusqu'à 11 heures afin qu'Elodie FOURNET puisse informer l'école des enfants qui sont rajoutés.

Madame Séverine RAFFY évoque aussi la prise en charge des élèves par les personnes autorisées et la responsabilité de chacun.

Madame Fatima DANSETTE répond à la question des parents sur le dysfonctionnement ponctuel de l'interphone et la difficulté parfois de joindre les professeurs d'école au téléphone pour la prise en charge exceptionnelle d'un élève, elle explique qu'un second téléphone sera remis aux enseignants, que des tests ont été effectués durant l'été sur l'interphone, que le passage à la fibre devrait régler ces dysfonctionnements constatés durant l'année scolaire précédente.

Madame Geneviève BOMPART souligne la pertinence du poste d'Elodie qui favorise des relations positives entre élèves et la régulation de la communication.

Point sur le Projet Educatif Territorial :

Madame Séverine RAFFY fait un point sur le PEDT 2024-2026 en cours de signature.

Les projets et les possibles interactions :

1/ Les projets portés par la commune :

- Monsieur le Maire et Madame Séverine RAFFY évoquent la mise en place d'un conseil municipal des enfants courant janvier 2025 qui pourrait travailler avec l'équipe enseignante sur la poursuite de l'aménagement de la cour de l'école : jardin pédagogique, ateliers de création de mobilier/jeux, jeux à peindre au sol, règles de vie dans la cour.

Madame Séverine RAFFY précise que ce conseil municipal concerne les enfants de CM1 et CM2 et les enfants de CM1 seraient élus chaque année pour une mandature de deux ans.

Madame Séverine RAFFY souligne que le Conseil Municipal des enfants doit être force de proposition et porter ses projets devant les adultes et que les projets portés par le Conseil Municipal des enfants devraient aboutir et voir le jour durant leur mandature.

- Les actions de la Gageothèque : artothèque, printemps des poètes, nuit de la lecture, séances de conte, diffusion du court métrage produit par le centre de loisirs.

2/ Les projets portés par le centre de loisirs :

Madame Elodie CAUBEL précise que le centre de loisirs est tout à fait favorable à monter une activité sur le thème du printemps des poètes.

Elle présente ensuite le projet mené sur « la découverte du monde et des continents » sur le plan culturel associé à des sorties cinéma et à la gageothèque.

Un projet de court métrage est en cours avec un groupe d'ados : rédaction d'un scénario, réalisation du film et montage. La diffusion pourrait être réalisée lors d'une soirée cinéma plein air organisée par la médiathèque avec Mondes et Multitudes.

Madame Elodie CAUBEL précise que des interactions sont également possible avec le cuisinier dans le cadre de la confection de repas le mercredi matin sur la découverte culinaire des différentes cultures.

Sylvain ROVERA précise que les expositions pourront être affichées à la gageothèque et il évoque la Cie création éphémère sur le spectacle de théâtre « Auahatanga » programmée du 13 au 14 mars 2025 par la communauté de communes Comtal Lot et Truyère. Il serait opportun que les enfants y participent, une information sera transmise à Madame VIGUIE.

3/ Les projets portés par l'école

Madame JOST-PELISSIER explique que cette année le projet d'école porte sur le patrimoine, avec plusieurs collaborations prévues avec le musée de Montrozier.

Elle évoque le jardin pédagogique. Elle précise que le thème choisi par le centre de loisirs a déjà été traité par l'école l'année dernière à l'occasion des Jeux Olympiques.

Elle va faire part à ses collègues de toutes ces échanges.

Fin de la réunion à 19h30